

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 05 décembre 2024

Date de la convocation : 27/11/2024

Le jeudi 05 décembre 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17	Présents : Jean-Michel DOYEN, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 13	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	Représentés : Peggy AMALBERT représentée par Sébastien BRAYLÉ, Martine GRANET représentée par Christophe RAYNAUD
Pour : 15	Excusés : Gérard ASSEMAT
Contre : 0	Absents : Sandrine CARAMELLI
Abstentions : 0	
Secrétaire de séance :	Géraldine NOEL

Délibération n°DE_2024_61

Objet : Décision modificative virement de l'article 65561 -330 Euros vers l'article 681/042 +330 Euros ; et de l'article 10226 -330 Euros vers 28041-81/040 + 330 Euros (régularisation amortissement)

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 ayant été insuffisant il est nécessaire de procéder aux virements ci-après et d'approuver la décision modificative suivante :

Fonctionnement	Libellé	Recettes	Dépenses
Article 65561	Contribution - Fonds de Compensation – Charges Territoriales		-330 €
Article 681/042	Dotation amortissement et provision Charges de fonctionnement	330 €	
Investissement	Libellé	Recettes	Dépenses
10226	Taxe aménagement		-330 €
28041-81/040	Subvention biens mobiliers	330 €	

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,

Sébastien BRAYLE



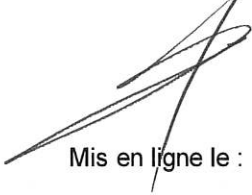
Date de transmission de l'acte: 06/12/2024

Date de reception de l'AR: 06/12/2024

081-218100469-DE_2024_61-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 10/12/2024

Le/La secrétaire
Géraldine NOEL

